

TABLE DE LA LÉGISLATION COMMENTÉE

Note: Sous chaque entrée de la table de la législation commentée, vous trouverez, en caractères gras, les pages pour repérer les articles ou les chroniques de la Revue du Barreau.

CONSTITUTION CANADIENNE

Charte canadienne des droits et libertés dans Loi de 1982 sur le Canada, (L.R.C. (1985), c. 11, annexe B, partie I), art. 15, **187-279**

CODE CIVIL

Code civil du Québec, (L.Q. 1991, c. 64), art. 322, 324, 325 et 326, **323-394**

LÉGISLATION FÉDÉRALE

Recyclage des produits de la criminalité (Loi sur le), (L.C. 2000, c. 17), **395-449**

Sociétés par actions (Loi canadienne sur les), (L.R.C. (1985), c. C-44), art. 120 et 122.2, **323-394**